



N° 2018/03/03

20180303

DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**Séance du mardi 27 mars 2018, 18 heures**

**Membres présents :** Mesdames ANGELI Laurette, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse, DECISIER Geneviève, ARBUS Francine **et Messieurs :** LANGET Christian, GAUBIAC Jean-Pierre, NOGUIER André, CHANAL Pierre, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, LEPROVOST Richard, BURTET Jean Luc, GERVASONI Gérald, CORBIN Joël, VALGALIER Régis, LAURITA David, CERRET Michel, ROUDIL Joël

**Membres absents excusés :** Madame et Messieurs : LAURENT Stéphanie, PRATLONG Nicole, FRATISSIER Michel, ISSERT Michel, FINIELS Thierry, MARTIN Claude, CATHALA Serge, CASTANON Philippe, JEAN Lionel, DAUTHEVILLE Jacques, MARTIN Laurent, GARCIA Diego.

**Membre absent:** Monsieur CAUSSE Jean Louis.

**Membre remplacé :** Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur CATHALA Serge

**Procurations :** Monsieur ISSERT Michel donne procuration à Monsieur CHANAL,  
Monsieur CASTANON Philippe donne procuration à Monsieur NOGUIER,  
Madame LAURENT Stéphanie donne procuration à Monsieur CERRET,  
Monsieur DAUTHEVILLE Jacques donne procuration à Monsieur ROUDIL,  
Monsieur JEAN Lionel donne procuration à Monsieur LAURITA,  
Monsieur FINIELS Thierry donne procuration à Monsieur CORBIN,  
Monsieur MARTIN Claude, donne procuration à Monsieur GERVASONI

**Membres ayant participé au vote :** 26

**Date de convocation :** 15 mars 2018

**Date d'affichage :** 15 mars 2018

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi 27 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CÉVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur CORBIN Joël

**Objet :** Budget Primitif 2018

Le Président et Madame Laurette ANGELI, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente déléguée aux finances, proposent à l'assemblée délibérante un Budget

Primitif 2018 équilibré en dépenses et en recettes selon les caractéristiques suivantes :

- Dépenses de Fonctionnement : 4 038 548,77 €  
- Recettes de Fonctionnement : 4 038 548,77 €

- Dépenses d'Investissement : 399 784,22 €  
- Recettes d'Investissement : 399 784,22 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2018 tel qu'il a été présenté et joint en annexe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 28 mars 2018

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le .....~~29 MAR. 2018~~ et de la publication le ~~29 MAR. 2018~~.....



Le Président,



Gérald GERVASONI